Un compte tardif hermopolite. P. Vindob. G 14296

Michel Matter

▶ **To cite this version:**

Michel Matter. Un compte tardif hermopolite. P. Vindob. G 14296. TYCHE. Beiträge zur alten Geschichte Papyrologie und Epigraphik, 1991, Vienne, Autriche. pp.117-119. halshs-00003889v1

HAL Id: halshs-00003889
https://shs.hal.science/halshs-00003889v1

Submitted on 12 Apr 2005 (v1), last revised 18 May 2005 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Extrait de *TYCHE* 6, 1991, p. 117-119.

MICHEL MATTER

Un compte tardif hermopolite

P.Vindob. G 14296

(Tafel 11)

P.Vindob. G 14296 — 12 × 8 cm — fin V^e/déb. VI^e s.
Hermopolite

Le papyrus est amputé en haut, en bas et à gauche du texte. Κόλλησις à *ca* 1 cm du bord droit. Papyrus de couleur brune dont l'écriture, à l'encre noire, est parallèle aux fibres. Le verso est anépigraphe.

Il s'agit d'une liste de paiements en νομίσματα et κεράτια dus à (ou par?) des vignerons, des paysans, un σχολαστικός et un (ou plusieurs?) νιτροπώλης/-πῶλαι. Les vignerons (l. 5; cf. l. 6), comme ceux de P.Hamb. III 222, appartiennent au même τόπος Ἀνίλου; l'indication est utile pour une étude de l'économie rurale de cette microrégion. Dans ce sens, l'intérêt du texte pour l'histoire économique réside dans l'énumération de plusieurs vignerons; outre les attestations déjà connues de vignes dans l'Hermopolite, cf. P.Mich. inv. 502 (ZPE 79 [1989] 276–280), mentionnant un χωρίον ἀμπελικόν, dont l'emplacement reste à localiser. Par ailleurs, on ne peut décider si les personnes mentionnées apparaissent comme bénéficiaires ou comme payeurs des sommes indiquées, ou encore s'il s'agit d'intermédiaires agissant pour le compte d'autrui.

En outre, rien n'indique que le (ou les?) marchand(s) de nitre (l. 16) a exercé son activité à Hermopolis ou dans sa proche région.

Le texte, d'après les toponymes mentionnés — Θῦνις, Ὄφις, Τερτεμβῦθις et Ταναμήου — (voir M. Drew-Bear, *Le nome hermopolite*, Missoula 1979, *s. n.*), provient de manière certaine du nome hermopolite. Le nouveau toponyme Τιμάγονος, dans l'état actuel de la documentation, ne peut être localisé. Τερτεμβῦθις est probablement situé à proximité de Θῦνις (Touna el-Gebel), d'après SB VI 9219. P.Sarapion 54 place Ὄφις au Nord de la métropole du nome; la localisation de Ταναμήου reste inconnue mais le lieu est vraisemblablement proche d'Hermopolis.

L'usage monétaire du κεράτιον donne, d'après la documentation papyrologique actuelle, l'année 433 (P.Amst. I 53) comme *terminus post quem* approximatif (cf. R. S. Bagnall, *Currency and Inflation in Fourth Century Egypt*, Missoula 1985, 10 [BASP Suppl. 5]).

1	→].[ ].	κ̣(εράτια) . .[
2	]ϲι( ) ἀπὸ τῆς αὐτῆς	κ(εράτια) γL
3	ἀ]μπελ(ουργ-)	κ(εράτια) β
4	] ἀπὸ Τιμαγόνου	κ(εράτια) αL

5	]ιου ἀμπελ(ουργ-) τόπο(υ) Ἀνίλ(ου)		κ(εράτια) ϛ
6	]. γεωργ( ) τόπο(υ) Ἀνίλ(ου) (ὑπὲρ) κρ(ιθῶν)		κ(εράτια) ιη
7	]μευ ἀπὸ Θύνεως		κ(εράτια) ιη
8	χ]ρυσι( ) τῶν γεωργ(ῶν) νοτι(νοῦ)		
9	] ἀπὸ Ὄφεως		κ(εράτια) θ
10	]. μισθο(ῦ) γεωργ(ῶν)	νό(μισμα) α	κ(εράτια) ⟦ϛ⟧ ιβ
11	] ἀμπελ(ουργ-)		κ(εράτια) ϛ
12	] ἀμπελ(ουργ-)		κ(εράτια) ια
13	]		κ(εράτι-)
14	ἀ]πὸ Τερτεμβ(ύθεως)		κ(εράτια) ιη
15	]γικου σχολ(αστικοῦ)	νό(μισμα) α	κ(εράτια) ιγL
16	]λ̣( ) νιτροπωλ( )		κ(εράτια) β
17	γ]ε̣ωργ( ) ἀπὸ Ταναμήου		κ(εράτια) βL
18	].		κ̣(εράτια) κβ
19	]χ̣ ιου		κ̣(εράτια) β

	«] du/de la (?) même village/ville	3 carats $^{1}/_{2}$
	] vigneron(s)	2 carats
	] de Timagonos	1 carat $^{1}/_{2}$
5	] vigneron(s) du topos Anilou	6 carats
	] paysan(s) du topos Anilou pour de l'orge/de la viande (?)	18 carats
	] de Tunis	18 carats
	] des (sous ?) d'or aux paysans du Sud (?)	
	] d'Ophis	9 carats
10	] salaire du/des (?) paysan(s)	1 sou d'or⟦6⟧ 12 carats
	] vigneron(s)	6 carats
	] vigneron(s)	11 carats carat(s ?)
	] de Tertembuthis	18 carats
15	]nikos, lettré	1 sou d'or 13 carats $^{1}/_{2}$
	] marchand(s ?) de nitre	2 carats
	] paysan(s) (?) de Tanamèu	2 carats $^{1}/_{2}$
	[. . .]	22 carats
	[. . .]	2 carats»

Cette liste comptable, bien que fragmentaire, nous livre cependant deux toponymes nouveaux (τόπος Ἀνίλου et Τιμάγονος); elle permet d'éclairer certains aspects de l'économie d'une région (plusieurs ἀμπελουργοί) et fournit l'attestation très importante — la seconde connue à ce jour — d'un νιτροπώλης.

2. *sc.* κώμης ou πόλεως.

4. Mention d'un toponyme nouveau, dérivant vraisemblablement d'un anthroponyme non attesté *Τιμάγονος.

5. τόπο(υ) (cf. l. 6). L'abréviation est marquée par le prolongement de la partie horizontale du π s'incurvant vers le bas avec, au centre de la boucle ainsi formée, un point représentant le o. Abréviation analogue pour μισθο(ῦ) l. 10.

5–6. Le toponyme, nouveau, Ἀνιλ... est à rapprocher de P.Hamb. III 222 (Hermopolis, VI^{e}/VII^{e} s.), qui, ll. 7 et 16, fait état d'un τόπος .ιλου dans la παραφυλακή de Magdôla Mirè, dont le début, conservé sur le papyrus, n'a pu être lu. L'éditeur (D. Hagedorn) propose βῳ, Ἀτ ou Ἀγ à l'exclusion d'un ν devant le ι. Cependant, la lecture, en fait possible — et assurée par le présent document — d'un ν, permet de proposer que les deux toponymes se rapportent au même τόπος Ἀνίλου — le nom doit, là aussi, dériver d'un anthroponyme — jusqu'à ce jour inconnu dans le nome hermopolite. La lecture Ζωίλου (cf. M. Drew-Bear, compte rendu de P.Hamb. III dans BiOr 44 [1987] col. 684) est à écarter. Ce τόπος est situé sur le territoire de Magdôla Mirè dont il dépend; le bourg lui-même, d'après P.Sarapion pp. 325–327, sans plus de précision, doit être proche de la falaise libyque.

Le(s) vigneron(s) (l. 5), comme ceux attestés par P.Hamb. III 222, relèvent donc du même τόπος; l'indication est utile pour préciser la physionomie agricole de ce terroir des environs de Magdôla Mirè.

6. κρ/: si κρ(ιθῶν) est très probable, κρ(έως) ne peut être écarté.

7.]μευ. Lecture certaine mais difficile à interpréter. Le contexte (ἀπὸ Θύνεως) empêche de restituer un toponyme comme Τε]μ<σ>εῦ. Nous avons peut-être affaire à un nom de personne au «short genitive» (P. J. Sijpesteijn, ZPE 64 [1986]] 119–120).

8. χ]ρυσι( ). Le ρ est mutilé mais certain. Allusion à des χρυσικὰ, sous forme de rente ou d'impôt en monnaie?

νοτι(νοῦ) indique peut-être une subdivision territoriale (p. ex. νοτι(νοῦ) μέρους)? Dans le nome oxyrhynchite, des toponymes Νοτίνου/Νοτίνη sont plusieurs fois attestés (Calderini, Daris, *Dizionario* III 368); ce nom est inconnu dans l'Hermopolite mais l'existence d'un tel toponyme ne peut y être écartée.

10. L'indication d'un salaire (μισθός) suggère que le compte avait trait à des paiements à effectuer au bénéfice des personnes mentionnées (1 *solidus* 12 carats, au lieu de 6 carats effacés).

15. Nouvelle mention d'un σχολαστικός à Hermopolis, connue pour son importante activité littéraire; ces personnages cultivés, orateurs et lettrés, font état, surtout à l'époque romaine tardive, d'une formation juridique qui leur permet dans nombre de cas connus de faire fonction de légistes. A. Claus, *Ὁ σχολαστικός*, Cologne 1965, en avait établi la première liste; pour des compléments récents, cf. J. Gascou, *Le codex fiscal d'Hermopolis (P.Sorb. inv. 2227). Edition, commentaire philologique et historique*, Thèse (dactyl.), Paris 1986, II 289 sq.; P. J. Sijpesteijn, ZPE 70 (1987) 143–146 et T. Gagos, ZPE 79 (1989) 272 n. 2. J. Gascou m'invite à corriger sa lecture d'un ostracon (reçu d'impôts, VII^{e} / VIII^{e} s., Panopolis) dans *IFAO. Livre du Centenaire 1880–1980*, Le Caire 1980, 327 sq. (pl. LIII, B) = SB XVI 12434 où, l. 1, il convient de lire Θωμᾶς σχο̣λ(αστικός) plutôt que ἐλ(ά)χ(ιστος).

16. Le nom de marchand νιτροπώλης est très rare. L. Casarico, *Repertorio di nomi di mestieri. I sostantivi in -πώλης e -πράτης*, Stud. Pap. 22 (1983) 23–37 ne relève que l'attestation donnée par SB I 3913, 3–4 (cf. LSJ Suppl., *s. n.* νιτροπώλης); il s'agit de l'épitaphe tardive antinoïte de Basilios, γενόμενος νιτροπώλου (*sic*), ancien marchand de nitre.

P.Prag. I 14, fragment de registre de liturges d'Arsinoé (première moitié du III^{e} s. p. C.) a été lu, l. 23, δι(ὰ) Σε?]ρήνου βοηθ(οῦ) νιτριο̣π̣(ώλου). Cependant, le dernier mot, qu'il faudrait supposer formé sur un hypocoristique *νιτρίον non attesté, est douteux; on ne lit en fait que νιτρι.[(pl. XX), ce qui autorise d'autres hypothèses, comme p. ex. νιτριφ[τῶν, l'ethnique de la Nitrie (cf. Calderini, Daris, *Dizionario*): un secrétaire arsinoïte aurait été βοηθός des Nitriotes? Peut-être vaut-il mieux lire βοηθὸς νιτριφ̣[ν; dans ce cas, Serenos aurait été un administrateur de nitrières (νιτρίαι) locales. Sur les νιτρίαι, voir O.Elkab gr. III 197 et commentaire. Sur P.Prag. I 14 et d'autres registres de liturges d'Arsinoé, cf. P. J. Sijpesteijn, *A New Part of P.Vindob. G 32016: List of Nominations to Liturgies*, Misc. Pap. II, Firenze 1990, 503–506 (Pap. Flor. 19).

Ainsi, il est remarquable que les deux seules attestations de νιτροπῶλαι n'apparaissent pour l'heure que dans la région d'Hermopolis –jAntinoopolis et à l'époque byzantine.

Michel Matter

Séminaire de Papyrologie
Université de Strasbourg II
9, Place de l'Université
F–67084 Strasbourg